



INSTITUT
SAINT LOUIS SAINT CLÉMENT
ÉCOLE COLLÈGE LYCÉE

Viry-Châtillon, le 06 juin 2023

Campagne de bourse lycée **Rentrée scolaire 2023-2024**

Chers Parents,

Je vous informe que la campagne des bourses lycée pour l'année scolaire 2023-2024 est ouverte jusqu'au 05 juillet 2023.

Sont uniquement concernés par cette campagne :

- **Tous les élèves LYCEENS actuellement NON BOURSIERS.**
- **Les élèves actuellement scolarisés en troisième qui s'orientent en classe de seconde.**

SI VOTRE ENFANT EST LYCEEN ET DEJA BOURSIER VOUS N'AVEZ PAS A REFORMULER UNE NOUVELLE DEMANDE (EN EFFET LA BOURSE EN LYCEE EST VALABLE DURANT TOUT LE CURSUS EN LYCEE).

Procédure de demande de bourse :

Si vous souhaitez formuler une demande il conviendra que votre enfant vienne retirer un dossier à mon bureau dès que possible sur un temps de récréation.

Vous complétez et signerez les documents suivants (SANS LES AGRAFER ET SANS TROMBONE) :

- Le document CERFA,
- Joindre impérativement une copie LISIBLE et COMPLETE de la déclaration automatique de l'avis d'imposition 2023 des revenus 2022 du FOYER FISCAL (les deux conjoints dans le cadre d'un PACS, concubinage ou mariage).
- Remplir et signer IMPERATIVEMENT la procuration (OBLIGATOIRE pour les établissements privés).
- D'autres justificatifs en cas de séparation, de décès, d'un changement de résidence de l'enfant (acte ou convention de divorce, attestation CAF, acte de décès,...).

La date limite du dépôt du dossier COMPLET est fixée au lundi 03 juillet 2023 à 12 h00 à mon bureau par l'intermédiaire de votre enfant. **Je vous remercie par avance de ne pas attendre le dernier jour pour déposer votre demande.**

Tout dossier envoyé par mail ne pourra pas être traité. Seul l'original en format papier est pris en compte par l'académie pour l'instruction du dossier.

Un accusé de réception vous sera ensuite envoyé par mes soins comme preuve de dépôt de votre demande. Vous devrez le conserver, il vous sera exigé par la DSDEN de l'Essonne en cas de contestation de votre part.

Si toutefois vous ne le recevez pas sous quinze jours n'hésitez pas à prendre contact avec moi.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement et je vous prie d'agréer, Chers parents, l'expression de ma considération.